

Je ne crois froisser aucune susceptibilité légitime, en disant que parmi les hommes distingués qui furent, durant ce siècle, l'honneur du Barreau lyonnais, Paul Humbot fut l'une des physionomies les plus originales et les plus séduisantes, l'un des talents les plus élevés..... Et comme le zèle pieux de sa famille n'a pu retrouver ses plaidoyers, souvent abandonnés aux hasards heureux de l'improvisation, comme les plus attentives recherches n'ont pu reconstituer son œuvre et garder même un vague reflet de ses luttes oratoires et de leur éclat, j'ai pensé qu'il était utile d'interroger les souvenirs avant que le temps ne les pâlisse, de demander à ceux qui l'ont entendu quelle fut cette éloquence qui laissa dans la mémoire de tous, après tant d'années, une émotion si profonde.

*
* *

Paul Humbot appartenait à une famille de haute et antique bourgeoisie du Beaujolais, retrouvant ses racines bien loin dans le passé, et partageant avec la noblesse le privilège des armoiries, famille de catholiques fervents, où les convictions à travers les siècles se léguèrent avec le nom. Humbot, qui plus que tout autre accepta cet héritage de piété exaltée et sincère, éprouve assurément une sorte de fierté domestique, lorsque dans ses « souvenirs de famille », il parle de deux religieux, ses grands-oncles, qui au XVI^e et au XVII^e siècle, surent se faire dans le clergé une place respectée. Le premier, un minime, a laissé deux ouvrages qui sont aujourd'hui de ces raretés que les bibliophiles se disputent avec une avidité anxieuse et jalouse. Ils renferment des oraisons funèbres et une dispute publique contre un